

Conclusions de l'UE sur la crise et le développement ; les ONG dénoncent le niveau de l'aide

A l'issue de sa session des 18 et 19 mai 2009 à Bruxelles, le Conseil européen Affaires générales et relations extérieures a rendu ses conclusions sur le « *soutien européen aux pays en développement pour faire face à la crise économique et financière globale* ». Constatant que la crise touche fortement les pays en développement, entraînant des millions de personnes dans la misère, les gouvernements européens proposent une approche « *coordonnée et ciblée* » et appellent à la mobilisation de tous les financements disponibles et à l'adaptation des stratégies aux besoins des pays pauvres. Dans ce contexte, le Conseil reconnaît « *l'importance cruciale de revitaliser l'agriculture* » et encourage les investissements favorisant la productivité à court terme et la création d'emplois. Le Conseil a aussi rappelé ses engagements en matière d'aide dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Les ministres ont ainsi souligné que l'aide européenne est parvenue à un niveau record en 2008, atteignant plus de 49 milliards d'euro soit 0,40% du Revenu national brut de l'Union. Quelques jours auparavant, un nouveau rapport de Concord, la coalition européenne des ONG d'urgence et de développement, intitulé « *Allégez le fardeau: en ces temps de crise, l'aide européenne est plus importante que jamais* », indiquait que « *40 milliards d'euros n'ont pas été versés aux pays en développement (...) et que la plupart des bailleurs de fonds européens ont gonflé les montants de leur aide* ». Le communiqué de presse, publié le 14 mai à l'occasion de la publication du rapport, précise en effet que « *sur près de 50 milliards d'euros d'aide en 2008, près de 5 milliards sont en fait des annulations de dettes, 2 milliards des dépenses liées à l'accueil des étudiants étrangers et près de 1 milliard des coûts relatifs à l'accueil et au rapatriement des réfugiés. L'aide réelle européenne ne représenterait que 0,34% du Revenu national brut collectif* ». Dans certains pays européens, comme l'Irlande et l'Italie, le niveau de l'aide a considérablement reculé en début d'année et les perspectives sont peu encourageantes. Dans une récente interview à l'Agence France Presse, le chef économiste pour l'Afrique à la Banque mondiale indique ainsi que « *les pays riches sont soumis à une telle pression budgétaire et doivent financer tellement de mesures pour leur propre population qu'il leur sera difficile de justifier le maintien d'aides destinées à d'autres pays* ».

Un nouveau rapport souligne les risques du phénomène d'acquisition des terres agricoles au Sud

Publié le 25 mai et issu d'une collaboration entre l'International Institute for Environment and Development (IIED), un think-tank britannique, le Fonds international de développement agricole (Fida) et l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), le rapport « [Accaparement des terres ou opportunité de développement ?](#) » s'intéresse aux acquisitions de terres à grande échelle, c'est à dire dépassant 1 000 hectares, qui se sont multipliées ces derniers mois dans les pays du Sud. Il présente plus particulièrement ce type de transaction dans cinq pays africains : l'Ethiopie, le Ghana, Madagascar, le Mali et le Soudan. Dans ces pays, depuis l'année 2004, près de 2,5 millions d'hectares ont été alloués, le plus souvent à des investisseurs étrangers avec l'aide des gouvernements locaux. Les perspectives indiquent une tendance à l'augmentation de tels marchés et un probable accroissement des superficies négociées. Les raisons motivant ces accords sont multiples et souvent interconnectées. Il s'agit pour certains investisseurs de répondre à de véritables stratégies de sécurité alimentaire de pays qui cherchent à assurer leurs approvisionnements dans un contexte de forte volatilité des marchés internationaux. Il s'agit aussi d'anticiper les probables revirements de tendance des prix agro-alimentaires qui ont fortement décliné en 2008 et de profiter de la manne des biocarburants. D'après les auteurs du rapport, ce phénomène peut créer des opportunités de développement. Mais il comporte aussi des risques, en particulier celui de limiter l'accès des populations locales aux terres cultivables. Souvent, les négociations sont peu transparentes et les contrats ne disposent pas de mesures de contrôle du partage des bénéfices et d'engagements des acheteurs pour favoriser les dynamiques de développement local.

OMC : Pascal Lamy plaide pour une stratégie de négociation à deux niveaux

Faisant suite aux débats informels entre pays membres sur l'opportunité de supprimer la phase de négociations sur les « modalités » pour favoriser la conclusion du cycle de Doha (Cf. [Lettre hebdo n°256](#)), Pascal Lamy, le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a plaidé pour le changement des approches de négociation. Lors du Conseil général de l'institution, les 26 et 27 mai 2009 à Genève, Pascal Lamy a considéré qu'il était possible de « *suivre deux voies parallèles* », l'une technique, l'autre politique. « *L'une permettrait de s'assurer que l'engagement technique dans les groupes de négociation passe à la vitesse supérieure pour traiter un certain nombre de questions (...) Simultanément, les membres effectueraient une sorte de « test de résultat », dans le cadre de discussions bilatérales ou plurilatérales, qui leur permettrait de clarifier entre eux l'utilisation des flexibilités et, par ce biais, la valeur de l'accord* » a-t-il déclaré, ajoutant que « *c'est à mon avis faisable à condition qu'il y ait un engagement politique sérieux de la part des membres* ». Le Conseil général a par ailleurs convenu de tenir la septième session de la Conférence ministérielle de l'OMC à Genève du 30 novembre au 2 décembre 2009.

Sources : AFP, Conseil européen, CONCORD, ICTSD, IIED, Le Monde, OMC.